

# REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

## WILAYA DE TINDOUF

### DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS

#### CONCOURS NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES APRES

#### L'ANNULATION DES PROCEDURE

NIF : 007337019001551

N° / DEP/2026

Monsieur le ministre de l'habitat , de l'urbanisme , de la ville et de l'aménagement du territoire représenté par Le directeur des équipements publics, lance un concours national ouvert avec exigence de capacités minimales portant sur: Etude, suivi pour la réalisation d'une école primaire du site 3276 (el hikma 01) commune de Tindouf , wilaya de Tindouf (cités d'habitat intégrées programme 2026 )

Les soumissionnaires doivent se référer et présenter les pièces obligatoires citées dans les conditions d'éligibilité ci-dessous, faute de quoi leur offre est rejetée d'office.

#### ❖ Condition d'éligibilités :

Les architectes inscrits dans le tableau national des Architectes agréés, et les bureaux d'étude étatique qui remplissent les conditions professionnelles et techniques et financières en cas de besoin.

##### 1. Capacité professionnelle :

- Pour les architectes agréés, justifier :
  - Une copie de l'agrément de l'année en cours
- Pour les bureaux d'études publics, justifier :
  - Du statut d'entreprise publique économique (EPE) du bureau d'études ou d'un décret de création;
  - Et de l'extrait du registre de commerce électronique portant code architecture (607009).

##### 2. Capacité financière:

Avoir cumulé un chiffre d'affaire d'un montant supérieur ou égal : **5 000 000,00** pour les (03) meilleures années de (05) dernières années (2020-2024) justifié par les Bilans visés ou C20 délivrés par les services des Impôts.

##### 3. Capacités techniques:

###### 3.1 - Références professionnelles :

Réaliser une étude et suivi ou étude d'un projet classé à la catégorie «B », ou 02 projets classés à la catégorie « A », et plus, justifier par des attestations de bonne exécution sans limitation de délais délivrées par les maîtres d'ouvrage publics.

###### 3.2 - Moyens humains : Disposant Equipe Permanent

Justifié par attestation d'affiliation CNAS en cours de validité à la date d'ouverture des plis en cas échéant, Fiche carrière CNAS et les certificats ou attestations de travail pour :

- Un chef de projet architecte ou Master en architecture ou génie civil ayant une expérience minimale de trois (03) ans.

- Licence ou diplôme DEAU ou Technicien supérieur en génie civil ou dans domaine du bâtiment ayant une expérience minimale de deux (02) ans.

**N.B : l'attestation d'expérience professionnelle doit comporter les dates d'entrée et de sortie**

\*les moyennes humain de l'équipement permanent qui service au les conditions d'éligibilités sont pas pris en considérations leurs l'évaluation technique.

Le dossier de l'appel d'offre ouvert présenté par le soumissionnaire doit présenter en deux phases :

**1 - Première pli** : dossier de candidature **(Voir cahier des charges)**

**2 - Deuxième pli** : offre technique, offre des prestations et offre financière **(Voir cahier des charges)**

Le dossier de l'appel d'offre est inséré dans une enveloppe fermée et cachetée, indiquant le nom et l'adresse du bureau d'étude ainsi que la mention «dossier de l'appel d'offre».

Cette enveloppe est mise dans une autre enveloppe anonyme, qui devra porter uniquement la mention suivante:

**lance un concours national ouvert avec exigence de capacités minimales portant sur:Etude, suivi pour la réalisation d'une école primaire au niveau du site 3276 (el hikma 01) commune de Tindouf, wilaya de Tindouf (cités d'habitat intégrées programme 2026 )**

**(A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres)**

**à Monsieur le Directeur des Equipements Publics de la Wilaya de Tindouf.**

- La durée de préparation pli candidature, est fixée à (07) jours à compter de la date de la parution du présent avis dans les quotidiens de la presse national ou dans le BOMOP et journal électronique.
- La durée de préparation pli offre technique et des plis des prestations et de l'offre financière est fixé à (15) jours à compter de la date de l'invitation.
- Cette date sera reportée au premier jour ouvrable suivant les jours fériés ou les jours de repos légal
- L'ouverture des plis de candidature du concours national d'architecture restreint se fera en séance publique, les participants au concours sont invités à assister à cette séance à 13h00.
- les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de quatre- vingt –dix (90) jours, à laquelle s'ajoute le délai de préparation des offres, à compter de la date de la séance d'ouverture des plis
- Les offres adressées par voie postale ne seront pas acceptées si elles parviennent après la date et l'heure limite de dépôt des offres, le cachet de la poste ne faisant pas foi.

**LE DIRECTEUR**